



Notes de la séance de la Commission d'établissement de C.F. Ramuz

23 septembre 2019 – 18h-20h40

- Parents :** Mme Angèle Dooh Bill, Mme Emile Lamour, Mme Pilar Frehner, Mme Latha Heiniger, Mme Katherine Moyano, Mme Amélie Roth Homidani, Mme Magdalena Padalski
- Professionnels :** M. Hubert Olivier, directeur, délégué au Conseil, Mme Anna-Laura Gerardi, Doyenne C.F.Ramuz 7-8, Mme Stéphanie Laurent, infirmière scolaire
- Organisations :** Mme Séverine Pedraza, Animatrice Centre socioculturel Bellevaux-Entrebois (FASL), M. Olivier Rime, Responsable MDJ'ump/MATAS La Maison des jeunes
- Autorités politiques :** Mme Thanh-My Tran-Nhu, Conseillère communale PS
- Excusés/absents :** Mme Angèle Dooh Bill, M. Olivier Rime

1. Approbation de l'ordre du jour

Accepté.

2. Adoption du PV de la séance du 24 juin

Validé.

3. Retour sur la soirée porte ouverte à la Rouvraie

Mme Gerardi s'est retrouvée très seule avec Mme Laurent et M. Olivier, à organiser l'événement, le poste de la CET et d'accueillir les parents. Mme Heiniger est restée pour donner un coup de main bienvenu.

Mme De Pietro, adjointe administrative au Service des écoles primaires et secondaires était également présente ainsi que l'équipe d'animation de l'accueil parascolaire qui a pu orienter et échanger avec les parents et les enfants. La visibilité du lieu où s'effectue l'accueil parascolaire devrait être améliorée car il faut descendre les escaliers et les parents ainsi que les enfants n'avaient pas forcément le réflexe de le faire.

Mme Gerardi ne se relance pas si les autres quarts ne sont pas plus investis.

La CET maintient que c'est un moment important et s'engage à faire en sorte que ça ait lieu l'année prochaine.

4. Démissions, élections

Mme Padalski : étant donné que les filles ne sont plus scolarisées à CFR, elle doit quitter la CET. Elle pourrait revenir pour le quart politique si Mme Tran-Nhu laisse sa place, étant donné qu'il n'est pas possible d'avoir deux représentants du même parti. Mme Heiniger serait elle-même pour le quart parents au secondaire mais propose de



céder sa place si des parents souhaitent rejoindre la CET vu qu'elle siège déjà à la CET d'Entre-Bois.

Mme Dooh Bill : son fils faisant une année de Rac, elle souhaite rester membre de la CET.

Mmes Amélie Roth, Latha Heiniger et Katherine Moyano rejoignent le quart parents.

Quart parents :

Emilie Lamour
Amélie Roth
Pilar Frehner
Katherine Moyano
Latha Heiniger
Angèle Dooh Bill

Quart politique :

Thanh-My Tran-Nhu

Quart organizations/associations :

Séverine Pedraza (Centre sociocultural de Bellevaux)
Olivier Rime, Responsable MDJ'ump/MATAS La Maison des jeunes

Quart professionnel :

Anna-Laura Gerardi
Stéphanie Laurent

Présidence : Latha Heiniger

Vice-présidence : Amélie Roth

Secrétariat : PV tournant.

Prochaines dates :

3 octobre : Séance des Président-e-s des Commissions d'établissement

31 octobre : Conseil d'établissements (présence d'un membre de chaque quart).

5. Activités pour l'année scolaire

Soupe de Noël à la Rouvraie (7H-8H)

Il y a ordinairement des chants, un buffet et une soupe. Un buffet canadien a été « tenté » l'année dernière, mais il a été pris d'assaut pendant les chants. Réflexion en cours si reconduire ou pas. Bien que ce ne soit pas une initiative des élèves, ceux-ci sont intégrés à la réflexion. La CET peut-elle participer à cet événement, en offrant par exemple les boissons ? Il faut aussi utiliser l'argent à disposition de la Commission, sinon on le perd en fin d'année.

Il n'y a pas encore de date ni d'organisation définie. Il est suggéré d'éviter de faire la soupe en même temps que les nocturnes, notamment pour permettre aux parents qui travaillent dans la vente de venir.

Mmes Lamour et Frehner voient pour faire quelque chose.



Collaboration avec le Conseil des élèves

Chaque classe envoie des délégué-e-s au Conseil des élèves. Mmes Heiniger et Gerardi font le lien avec les professeurs qui cadrent le Conseil des élèves pour organiser une rencontre. Mmes Pedraza, Frehner, Lamour sont intéressées à participer à cette rencontre (en fonction des disponibilités).

6. Divers

Communication

Il existe une adresse mail de la CET, il faut retrouver qui a les accès. Utiliser ce mail permettrait aux parents de prendre contact avec la CET.

Avant de faire distribuer un flyer ou mettre un autocollant dans l'agenda, il faut se demander pourquoi on veut le faire.

Ecole gratuite et sorties/camps

Les récentes directives de la Confédération (l'école doit être entièrement gratuite) a des conséquences sur les camps et sorties. Actuellement, la Direction pense à réduire le nombre de camps d'école à la montagne pour les 7-8H. Les sorties de classe deviennent facultatives du moment qu'elles sont payantes. Par conséquent, cette décision crée de l'inégalité entre les élèves. CHF 120'000.00 sont alloués tout de même à l'établissement pour la culture.

Il existe des fonds pour les familles en difficultés, il pourrait être bon de communiquer à ce propos.

Utilisation du téléphone portable

Au niveau cantonal, il est interdit d'utiliser le téléphone portable pendant les heures d'école dans le périmètre de l'école (7h35 à 17h15). Au niveau communal, pendant la pause de midi, c'est autorisé. Quant aux règlements parascolaires des différents établissements, la Ville rassemble les documents (Mme De Pietro). A la Rouvraie, dès 13h, les enfants y ont droit, dans le réfectoire, jusqu'aux cours de l'après-midi.

La Direction a communiqué au sujet du règlement par un autocollant dans l'agenda et à la soirée des parents.

Harcèlement

Une enquête a eu lieu l'automne passé au niveau cantonal, Entre-Bois s'en sort mieux que la moyenne du Canton. Le thème est à reprendre la prochaine fois, pour avoir un suivi de ce qui est mis en place et réfléchir à notre champ d'action.

7. Prochaine séance

Lundi 25 novembre, 18h30.

La séance est levée à : 20h40.

Secrétaire de la CET

Lausanne, février 2020/SEP+S/mtl

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
cet@lausanne.ch